

REPUBLIQUE DU NIGER

Ministère de l'Agriculture
et de l'Elevage

Secrétariat Permanent du
Comité National du CILSS

CILSS

Comité Permanent Interétats
de Lutte contre la Sécheresse
dans le Sahel

**Rapport de l'atelier national
de validation technique des études du
projet régional de réflexion stratégique sur la sécurité
alimentaire durable au Sahel (PRORES)**

tenu à Niamey, les 09 et 10 septembre 1996

Octobre 1996

CILSS

Comité permanent Interétats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel

PRORES

Projet régional de réflexion stratégique sur la sécurité alimentaire durable au Sahel

Les 9 et 10 Septembre 1996 s'est tenu, au Centre Culturel Oumarou Ganda (C.C.O.G) de Niamey, l'atelier national de validation technique des études PRORES sur les systèmes de production, les filières agro-alimentaires et la protection intégrée des végétaux.

Les représentants des services techniques des ministères, des ONG, des donateurs et du CILSS y ont participé. Les participants étaient au nombre de 53 (cinquante trois en incluant la secrétaire du CONACILSS).

L'atelier s'est déroulé en plénière et en trois commissions.

En plénière, il a été fait l'économie des trois études réalisées par les consultants nationaux. Ces exposés ont permis d'avoir une vision globale du contenu des différentes études. Des questions d'éclaircissements et des observations de forme y ont été posées et des réponses appropriées apportées. Des questions sur le fond ont été discutées dans les commissions (cf. rapport de l'atelier national de validation technique ci-joint).

De l'examen des documents au niveau des trois commissions (« systèmes de production », « filières agro-alimentaires », « protection intégrée des végétaux »), il est ressorti la nécessité d'une amélioration prenant en compte les amendements et les plans de rédaction suggérés aux consultants. La fin de septembre 1996 a été fixée pour la finalisation des trois documents.

De façon générale on peut se féliciter de l'esprit d'équipe ayant prévalu, de l'assiduité, de la ponctualité et du sérieux des participants.

Les consultants ont tous fait preuve de patience et de compétence. Ils ont en outre été attentifs et ouverts aux critiques, remarques et suggestions qui leur ont été faites.

L'atelier a été bien organisé grâce à la disponibilité et au sérieux que le SP du CONACILSS et le point focal du relais PRORES ont manifestés.

Les membres de la délégation du CILSS/CLUB, conduite par M. Yamar M'BODJ conseiller en sécurité alimentaire ont été les facilitateurs lors des débats en commissions.

La délégation avait été auparavant reçue par M. Brah Mahamane, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage du Niger, qui a félicité le CILSS et l'a encouragé à poursuivre dans sa lancée en impliquant d'avantage les Etats sahéliens.

En marge de cet atelier, le coordonnateur s'est réuni avec les animateurs des relais PRORES et PREGEC et avec les consultants de l'étude de reformulation du PREGEC qui ont déposé le premier draft de l'étude.

RAPPORT GENERAL DE SYNTHESE

Du 09 au 10 septembre 1996 s'est tenu à Niamey, l'atelier national de validation technique des études du projet PRORES du CILSS portant sur : les systèmes de production, les filières agro-alimentaires et la protection intégrée des végétaux au Niger.

Ont pris part à cet atelier une délégation du Secrétariat Exécutif du CILSS conduite par monsieur Yamar MBODJ, conseiller en Sécurité alimentaire, des représentants du relais PRORES, des donateurs et des ONG (cf. liste des participants en Annexe II).

I CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été présidée par M. Morou Alassane, CONACILSS, représentant le ministre de l'Agriculture et de l'Elevage (MAG/EL). Dans son allocution d'ouverture, M. Morou a tenu à placer l'atelier dans son contexte national et régional eu égard aux objectifs du programme majeur de sécurité alimentaire, cadre dans lequel évolue le projet de réflexion stratégique sur la sécurité alimentaire durable au Sahel (PRORES). Il a rappelé que l'objectif principal de l'atelier était la validation technique des études sur :

- ⇒ les systèmes de production,
- ⇒ les filières agro-alimentaires et
- ⇒ la protection intégrée des végétaux au Niger.

Auparavant M. MBODJ Yamar, représentant du Secrétaire Exécutif du CILSS a transmis aux participants ses encouragements et ses remerciements au gouvernement nigérien pour son appui constant à notre organisation commune. M. MBODJ a par ailleurs mis l'accent sur l'engagement du CILSS et de son Secrétaire Exécutif à ne ménager aucun effort pour prendre en compte les préoccupations du Niger dans l'exécution de ses programmes et activités ainsi que l'implication de ses cadres dans leur mise en oeuvre.

II DEROULEMENT DES TRAVAUX

Après l'adoption du programme, l'atelier a mis en place le bureau suivant-pour diriger ses travaux :

- ⇒ Président : M. YAHAYA ADYE, animateur national du relais PRORES ;
- ⇒ Vice-président : M. ALIO MAMAN, membre du relais PRORES ;
- ⇒ Rapporteur général : M. ISSOUFOU GARBA, membre du relais ;
- ⇒ Co-rapporteur : M. Oumar KAMARA, coordonnateur du PRORES.

Les trois études ont fait l'objet d'une présentation en plénière suivie des débats. Ces débats ont porté sur des observations d'ordre général, des compléments d'information et de clarification portant sur :

- ⇒ la prise en compte des ressources forestières et halieutiques dans les systèmes de production ainsi que le caractère évolutif de ces systèmes ;
- ⇒ l'analyse des filières connexes aux filières agro-alimentaires telles que : le mil, le sorgho, le maïs, etc.
- ⇒ l'amélioration des critères d'identification et de sélection pour le choix des filières porteuses ;
- ⇒ l'harmonisation des données utilisées, de citer les références ;
- ⇒ la meilleure structuration des documents.

Les questions d'éclaircissement ont reçu des réponses satisfaisantes.

Après les présentations des différentes études et des débats y afférents, les travaux se sont poursuivis dans les commissions suivantes :

1. Commission « Systèmes de production » ;
2. Commission « Filières agro-alimentaires » ;
3. Commission « Protection intégrée des végétaux ».

COMMISSION I : SYSTEMES DE PRODUCTION

INTRODUCTION

La commission n° 1 a eu pour mandat l'examen du document relatif à l'étude sur les systèmes de production au Niger.

Pour diriger ses travaux, la commission a mis en place un bureau composé de quatre membres :

- ⇒ Président : M. ALI AKILOU ;
- ⇒ Vice-président : M. IDE ADAMOU ;
- ⇒ Rapporteurs : MM YAYE SAIDOU et ELAHDJI MAMAN SAADOU.

La liste des autres membres de la commission est annexée au présent compte rendu.

En lançant les travaux, le président a demandé à ce que des précisions soient apportées sur les termes de référence de l'étude et sur les attentes du promoteur. Cet exercice a été

facilité par la présence dans le groupe du CONACILSS et du coordonnateur régional du PRORES. Ce dernier a pris la parole pour situer l'étude dans son contexte général. Il a indiqué qu'elle s'inscrit dans le cadre d'un processus d'ensemble au niveau des Etats membres du CILSS dans la plupart desquels un diagnostic a déjà été fait en ce qui concerne les systèmes de production. Il a ajouté que ce diagnostic fera très bientôt l'objet d'un atelier régional.

Enfin, il a noté que la démarche doit aboutir sur la formulation des stratégies nationales et régionales suivant une procédure itérative.

Après ces informations fort utiles, le président a suggéré qu'on adopte rapidement une méthode de travail. A l'issue d'un tour de table, le groupe a choisi la procédure qui consiste à examiner le document chapitre par chapitre et ce, conformément aux termes de référence.

Cependant, certains membres de la commission ont relevé la nécessité de faire voir tout d'abord s'il n'y a pas des observations d'ordre général sur le fond et la forme. Cela a rencontré l'agrément de tous.

I OBSERVATIONS D'ORDRE GENERAL

Elles ont porté sur plusieurs aspects abordés par le document. Mais avant de passer la parole aux participants à l'atelier, un représentant des consultants également membre de la commission a demandé la parole pour annoncer qu'ils ont fait une autocritique de leur document, ce qui leur a permis d'identifier plusieurs points à reprendre. Il a souhaité seulement que la commission fasse des propositions concrètes d'amendement.

Ensuite, la parole a été donnée aux membres de la commission qui ont formulé les observations suivantes :

- ⇒ la structuration du document n'a pas respecté l'agencement des différents points des termes de référence, les consultants doivent s'y conformer ;
- ⇒ les définitions utilisées pour caractériser les systèmes agraires, les systèmes de production et les systèmes d'exploitation ne donnent pas de limites nettes entre ces différents concepts; elles nécessitent d'être clarifiées ;
- ⇒ chaque système de production doit être analysé sur le plan technique, économique et social ;
- ⇒ pour les données chiffrées, les consultants doivent indiquer les références et les années.

II EXAMEN DES CHAPITRES

A l'issue de l'examen des chapitres plusieurs recommandations ont été formulées à l'endroit des consultants. Nous retenons ici celles qui semblent être les plus pertinentes pour l'amélioration du document. Les amendements sur la forme qui ne modifient pas le

sens du texte ont été seulement indiqués au représentant des consultants pour leur prise en compte dans la finalisation du document.

Chapitre 1

A l'issue de l'examen de ce chapitre, la commission recommande aux consultants d'y incorporer l'environnement institutionnel et des informations relatives aux contraintes majeures qui affectent les systèmes de production.

Chapitre 2

L'analyse de ce chapitre a fait l'objet de très longs et fructueux débats. Les discussions ont porté essentiellement sur la définition des systèmes de production, sur les critères qui ont servi à leur différenciation.

Finalement, la commission a retenu trois principaux systèmes de production à l'intérieur desquels seront déterminés des sous-systèmes. Il s'agit du :

- ⇒ système de production agricole,
- ⇒ système de production agro-pastorale,
- ⇒ système de production pastorale.

Il a été également notifié aux consultants de faire une articulation des systèmes agraires et des systèmes de production. Aussi, il a été demandé aux consultants de ressortir dans ce chapitre l'organisation sociale en mettant en relief les structures existantes et les statuts de la main d'oeuvre.

Par rapport à l'évolution foncière les consultants doivent prendre attache avec la SDSA II qui a réalisé une étude y afférent avec la contribution du Land Tenure Center (LTC).

En ce qui concerne l'élevage transhumant, la commission demande aux consultants d'évoquer le calendrier des mouvements des éleveurs et leurs troupeaux ainsi que les risques de conflits que ce phénomène entraîne.

Chapitre 3

Pour ce chapitre, les discussions ont porté surtout sur les précisions à donner sur l'apport de chaque système dans l'ensemble de l'économie.

Cependant, il a été noté que les statistiques existantes ne permettent pas de faire un tel rapprochement.

Chapitre 4

Procéder à une analyse technique et économique qui permet de déboucher sur le choix des systèmes porteurs.

Chapitre 5

A l'issue de l'examen de ce chapitre, il a été recommandé aux consultants de faire une analyse pour montrer la dynamique des systèmes porteurs.

Chapitre 6

Pour mieux examiner ce chapitre, les membres de la commission ont demandé au coordonnateur régional du PRORES de préciser les éléments des termes de référence.

Après les discussions, il a été demandé aux consultants :

- ⇒ de proposer des projets d'amélioration des systèmes de production ;
- ⇒ de proposer des réformes institutionnelles ;
- ⇒ d'indiquer la nature de l'appui que le CILSS et les partenaires extérieurs peuvent apporter pour améliorer les connaissances sur les systèmes de production.

COMMISSION II : FILIERES AGRO-ALIMENTAIRES

Après avoir constitué un bureau de séance de 3 membres (un président et deux rapporteurs), la commission n° 2 a procédé à la démarche suivante pour formuler ses observations sur l'étude : la commission s'est attelée à vérifier la conformité du rapport aux TDR.

A l'issue de cet exercice, le groupe à l'unanimité a jugé que le contenu du document répond aux prescriptions des TDR.

Toutefois, certaines observations aussi bien de forme que de fond ont été formulées en vue d'améliorer le rapport.

Au plan des observations de forme, la commission recommande ;

- ⇒ d'annexer les TDR au rapport,
- ⇒ de ramener dans le corps du document l'annexe n° 1 relatif à la présentation des dix autres filières ;
- ⇒ d'intituler la 3e partie conclusion et recommandations.

Au plan des observations de fond, la commission a retenu les points suivants :

Sur l'introduction,

- ⇒ Etoffer la partie introductive de manière à y inclure le contexte, les objectifs et la justification de l'étude.
- ⇒ Au niveau de la présentation des filières (1re partie), tenir compte des filières mil-sorgho, maïs, fruitières, pêche et pisciculture.
- ⇒ Mettre d'avantage en relief les atouts de trois principales filières ;
- ⇒ Insérer un résumé succinct de l'étude PASA sur les filières réalisées en 1995 ;
- ⇒ Expliciter les critères de sélection de trois principales filières notamment en décomposant le critère sécurité alimentaire en plusieurs éléments : production, couverture des besoins alimentaires, exportation, disponibilité, etc.
- ⇒ Etoffer la partie relative aux options d'amélioration de la compétitivité et du fonctionnement des trois filières retenues. Dans ce cadre, il a été suggéré de présenter les options d'amélioration sous forme de tableaux synoptiques en intégrant les délais d'exécution (court, moyen et long terme) et les responsabilités à tous les niveaux (régional, international).
- ⇒ Tenir compte des aspects socio-culturels, économiques et environnementaux dans la modification du système d'exploitation du bétail.
- ⇒ Insérer dans la mesure du possible un tableau sur l'évolution de la biomasse et un autre sur les points d'eau.

Le groupe a également apporté des amendements sur les conclusions et recommandations.

COMMISSION III : PROTECTION INTEGREE DES VEGETAUX

INTRODUCTION

Le document élaboré par le consultant ayant déjà été présenté en séance plénière, la commission III a traité les points suivants :

- ⇒ Présentation du document,
- ⇒ Examen du bilan diagnostic,
- ⇒ Examen de la proposition de stratégie nationale en lutte intégrée.

I PRESENTATION DU DOCUMENT

La commission a félicité le consultant pour les renseignements très détaillés fournis dans le document. Cependant, pour faciliter la lecture et l'utilisation future du document, la commission a proposé de présenter le document en deux parties :

- ⇒ Partie 1 (ou tome 1) : Bilan diagnostic
- ⇒ Partie 2 (ou tome 2) : Plan d'action

Un plan de rédaction pour chaque partie a été adopté par la commission (ces deux plans de rédaction sont joints en annexe III).

La commission a précisé que cette étude traite de la protection intégrée des végétaux à savoir les cultures (vivrières, maraîchères, fruitières et de rente) et les espèces forestières et que chaque production doit être étudiée du semis à la récolte et aussi lors du stockage.

II EXAMEN DU BILAN DIAGNOSTIC

La commission, conformément au plan de rédaction adopté, a réparti les informations contenues dans le document initial entre :

- ⇒ l'introduction,
- ⇒ le contexte général,
- ⇒ les principaux ennemis des cultures, méthodes de lutte et contraintes,
- ⇒ l'évaluation des expériences de lutte intégrée dans le pays,
- ⇒ les conclusions et recommandations.

La commission a également recensé les données manquantes, à savoir :

- ⇒ pour l'introduction : les données climatiques, édaphiques et démographiques ;
- ⇒ les productions et les besoins ;
- ⇒ les quantités importées et exportées ;
- ⇒ les textes législatifs et réglementaires ;
- ⇒ les bilans des projets nigéro-canadiens et nigéro-allemands ;
- ⇒ les résultats des recherches d'accompagnement menées par la Direction de la Protection des Végétaux ;
- ⇒ compléter la liste des ONG, notamment nationales ayant un volet Protection des Végétaux.

Il a été recensé les documents dans lesquels le consultant pourrait obtenir les données manquantes.

La commission a demandé au consultant que le point « principaux ennemis des cultures et méthodes de lutte » soit traité de la manière suivante : région/culture/nuisible/méthode de lutte.

Il a été conseillé également de signaler l'apparition de nouveaux fléaux tels que la jacinthe d'eau et la mauvaise herbe qui prolifère actuellement dans les zones de pâturage.

III PLAN D'ACTION

Pour le plan d'action, le contexte général doit être repris pour mieux préciser les caractéristiques du secteur, les justifications : politique, technique, économique, environnementale et de santé publique.

La commission a examiné les éléments à y ajouter.

La commission s'est aperçue que dans le document du consultant, il manquait :

- ⇒ les facteurs assurant la viabilité,
- ⇒ les risques,
- ⇒ le suivi-évaluation.

A cet effet, la commission a eu à recenser des facteurs de viabilité et des risques. Pour le suivi-évaluation, des indicateurs d'évaluation devraient être précisés en fonction des résultats à atteindre par objectif spécifique.

Partant de l'objectif global défini, à savoir la promotion de la lutte intégrée, la commission a identifié les objectifs spécifiques suivants :

1. Adoption de la lutte intégrée comme politique de protection des cultures ;
2. Renforcement du contrôle phytosanitaire et du contrôle de l'utilisation des pesticides ;
3. Installation d'un réseau consultatif pour la mise en oeuvre de la recherche participative en matière de lutte intégrée ;
4. Information, formation des cadres techniciens et agriculteurs, vulgarisation des méthodes de lutte intégrée éprouvées ;
5. Renforcement de la surveillance et de la lutte contre les grands fléaux ;
6. Promotion de la collaboration régionale et sous-régionale en matière de lutte intégrée.

La commission a fait des recommandations au consultant pour l'élaboration des résultats et des activités par objectif spécifique.

Le projet de budget a été examiné et des amendements y ont été apportés afin de le ramener à un montant dont les charges récurrentes seraient supportées par le budget national.

Pour le chronogramme d'exécution, il a été proposé de prévoir plusieurs phases de 5 ans compte tenu du fait que l'application de la lutte intégrée nécessitera plusieurs années de recherche participative et de transfert de connaissances ; la mise en place d'un système de contrôle phytosanitaire et de contrôle de l'utilisation des pesticides s'échelonnera sur plusieurs années.

Pour démarrer, il a été décidé de tester les « paquets technologiques » actuellement disponibles dans les zones rurales où le système de vulgarisation et le niveau des agriculteurs sont suffisants pour les assimiler et petit à petit les étendre aux zones de production des cultures et essences forestières concernées.

Parallèlement, il faudrait développer à partir de la recherche participative de nouveaux paquets technologiques sur d'autres cultures et nuisibles et les tester dans une zone en vue de les étendre progressivement aux autres zones de production.

CONCLUSION

Les remarques, observations et amendements proposés par la commission permettraient au consultant de finaliser son document ; pour cela, il lui a été recommandé de le faire avec les cadres de la Direction de la Protection des Végétaux.

NOM ET PRENOMS	INSTITUTIONS
FAUGERE OLIVIER	Mission Française de Coopération
MALLAM SULLY AZARA	Direction de l'Environnement
MOHA ALIO	DEP/MAG/EL
FAUKORI FATI	SP/SAP/GC
EL HADJI MAMAN SAADOU	C/GRN
MAISSADJE HAMIDOU	Consultant ONG VISP
TAHIROU YAHAYA	GAP/PRSCS
OUMAR KAMARA	PRORES/CILSS
BA DAOULE DIALLO	Consultante, INSAH
ALASSANE MOROU	CONACILSS
MBODJ YAMAR	CSA/CILSS
HASSANE SALEYE	Consultant
ALLACHI BOUKAR	DEP/MAL/EL
HASSOUMI GARBA	DEP/MAG/EL
ADAMOUC DANGUIOUC	DEP/MAG/EL
SEYDOUC YAYE	MF/P, Economiste gestionnaire
KAFANDOC BRUNOC	FERAP/CILSS
KELETEGUC A. MARIKOC	SOS SAHEL NY
MAIGAC ALIDOC IDRISAC	DPV/MAG/EL NY
ALI AKILOUC	MAG/EL
Mme SEYDOUC ZIKAC	DPP/MF/P
MOHAMADOC ISSAKAC MAGHAC	SDSAC/MAG/EL
CHANTAL LEWIS	CILSS/ACDI
ALAOUCRY A. DIALLO	ANPIP
ASSIOUC AMINOUC	Consultant MAG/EL
LEMANE IBRAHIM	Adjoint CONACILSS/MAG/EL
Mme FATOUMATAC T. BAMBAC	ScrétaiRC CONACILSS/MAG/EL
DANKINTAFOC ALI	DEIAC/MAG/EL
MAANZOC IBRAHIM	MAG/EL
MALAM ARI KORI	DA/MAG/EL

ANNEXE III

PLAN DE L'ETUDE SYSTEME DE PRODUCTION

(A TITRE INDICATIF)

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I IDENTIFICATION, ANALYSE ET QUANTIFICATION DES PRINCIPAUX SYSTEMES DE PRODUCTION

A. DESCRIPTION DES VARIABLES DE L'ENVIRONNEMENT AGRICOLE

1. Le relief
2. Le climat
3. Le calendrier cultural
4. Le sous-secteur de l'élevage

5. Les ressources en sol et les contraintes pédologiques
 - 5.1 La salinisation
 - 5.2 L'acidification
 - 5.3 L'érosion éolienne
 - 5.4 L'érosion hydrique
 - 5.5 Raisons anthropiques
 - 5.6 Les principales contraintes à l'utilisation des ressources (tableau)

6. Les ressources en eau
 - de surface
 - souterraines
7. La population (répartition en fonction des zones agro-écologiques)
8. Infrastructures (magasin, stockage...)
9. Position par rapport au marché (commerce extérieur...)

B DESCRIPTION RAPIDE DES SYSTEMES DE PRODUCTION (EN FONCTION DES ZONES AGRO-ECOLOGIQUES)

1. Système de production
 - 1.1 L'organisation sociale de la production
 - 1.2 L'exploitation agricole
 - 1.2.1 Le statut de la main d'oeuvre
 - a) le chef de la concession
 - b) le chef de foyer
 - c) les dépendants mariés

- d) les dépendants célibataires
 - e) les travailleurs saisonniers
 - f) les jeunes (garçons et filles)
les femmes.
- 1.2.2 L'organisation du terroir
 - 1.2.3 Le système de culture (culture traditionnelle, irriguée,...)
 - 1.2.4 Le système de production animale.

C ROLE DES DIFFERENTS SYSTEMES DE PRODUCTION DANS LA PRODUCTION NATIONALE

- 1 Rôle des systèmes de production...

D PRINCIPALES CONTRAINTES DES SYSTEMES DE PRODUCTION

- 1. Contraintes des systèmes de production végétale
 - 1.1 Contraintes climatiques
 - 1.2 Contraintes foncières
 - 1.3 Coûts de transport
 - 1.4 Approvisionnement irrégulier en eau potable
 - 1.5 Le manque de soutien et d'appui
 - 1.6 Déficit d'information
 - 1.7 Coût élevé des facteurs de production
 - 1.8 Le rythme d'aménagement
 - 1.9 Faible intensité culturale
 - 1.10 L'exode rurale
 - 1.11 Le sous-équipement des exploitations en matériel agricole
 - 1.12 Crédit adapté ?
 - 1.13 Regression ou non regression de l'utilisation des itinéraires techniques proposés par la recherche (paquets technologiques)
 - 1.14 Affectation des investissements à l'intérieur du territoire (répartition et équilibre)
 - 1.15 Concurrence étrangère.
- 2. Contraintes des systèmes de productions animales
 - 2.1 Contraintes alimentaires
 - 2.2 Contraintes d'abreuvements
 - 2.3 Contraintes génétiques
 - 2.4 Contraintes liées au crédit
 - 2.5 Contraintes liées aux infrastructures et équipement (élevage)
 - 2.6 Contraintes liées à la commercialisation
 - 2.7 Organisations socio-professionnelles
 - 2.8 Les services de l'élevage (personnel et répartition)
 - 2.9 La recherche (vétérinaire et zootechnique)
 - 2.10 La privatisation (catégorie professionnelle)

E LES PERSPECTIVES D'EXTENSION ET D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE DES DIFFERENTS SYSTEMES DE PRODUCTION (PAR ZONES AGRO-ECOLOGIQUES, SUPERFICIES CULTIVABLES, CULTIVEES PAR SPECIALISATION)

1. Rôle de l'intervention des pouvoirs publics pour favoriser le développement (orientation par rapport à la politique de croissance en rapport avec la dévaluation et l'ajustement structurel).
2. Extension
3. Amélioration
 - 3.1 Croissance agricole soutenue,
- amélioration de la sécurité alimentaire,
 - 3.2 Meilleure gestion des ressources naturelles (sols, eaux, forêts)
 - 3.3 Sécurisation foncière
 - 3.4 Génération d'emploi et accroissement des revenus en milieu rural ;
 - 3.5 Production de l'investissement privé et de l'efficacité des dépenses publiques
 - 3.6 Aménagement hydro-agricole et irrigation
 - 3.7 Promotion des groupes cibles « femmes et jeunes »
 - 3.8 Programme d'investissement du secteur agricole
 - 3.9 Relance des cultures céréalières.
4. Rôle du secteur privé

II ANALYSE DE CERTAINS SYSTEMES DE PRODUCTION MAL CONNUS OU PORTEURS D'EVOLUTIONS POSITIVES : LES CONDITIONS EVENTUELLES DE LEUR REPLICABILITE

A EVOLUTION DES CONDITIONS PHYSIQUES DE PRODUCTION (dans les zones considérées)

1. Evolution des ressources en eau (souterraine et surface)
2. Evolution de la pluviométrie
3. Evolution de la formation végétale naturelle
4. Evolution des sols

B EVOLUTION DES SYSTEMES DE PRODUCTION

C EVOLUTION SOCIO-ECONOMIQUE DE LA PRODUCTION (MARAICHIERE, FRUITIERE)
LES CONDITIONS D'AMELIORATION

1. Accès à la terre
2. Financement des investissements
3. Compétitivité de la production locale
4. Commercialisation

D EXPANSION ET AMELIORATION DES SYSTEMES DE PRODUCTION

1. Les conditions endogènes de l'expansion des Systèmes de production (par zone)
2. Les conditions endogènes liées aux ressources humaines
3. Les conditions liées à l'environnement politique.

III LE DIAGNOSTIC DES SYSTEMES DE PRODUCTION DANS LE CHOIX DES PROJETS ET DANS LA FORMULATION DES POLITIQUES (EN FONCTION DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET DEFICIT).

- a) évolution du bilan céréalier
- b) les cultures d'exportation
- c) l'évolution des cultures de production
- d) l'évolution de l'environnement économique international
- e) l'évolution des différentes politiques de l'Etat
- f) Interdépendance des divers systèmes (émergents) dans la production nationale

- g) Considérations à prendre en compte dans la formulation de politique et le choix des projets
 1. La formulation de politique
 2. L'extansion des systèmes (émergents)
 3. Réhabilitation et la gestion des ressources naturelles
 4. Une bonne politique de crédit
 5. L'amélioration de la fiscalité
 6. Choix des projets agricoles
 - facteurs de production (libéralisation)
 - régénération des sols
 - mécanisation agricole
 - allègement de la fiscalité.

 7. Choix des projets en élevage
 - sanitaire
 - zootechnique
 - institutionnelle.

CONCLUSION

ANNEXE IV

PARTIE I : BILAN DIAGNOSTIC

1. Introduction
2. Contexte général
 - 2.1 Principales productions végétales (cultures et essences forestières)
 - ⇒ superficie,
 - ⇒ productions/besoins,
 - ⇒ importations ou exportations.
 - 2.2 Politique agricole
 - 2.3 Politique phytosanitaire
 - ⇒ déclarations officielles
 - ⇒ textes législatifs et réglementaires
 - ⇒ organisations actuelles (mandat, moyens et activités des structures suivantes : services PV, recherche, Vulgarisation, Organisations paysannes et ONG, Opérateurs économiques, etc.)
3. Principaux ennemis des cultures, méthodes de lutte et contraintes
 - 3.1 Ennemis des cultures et méthodes de lutte proposées
 - 3.2 Méthodes de lutte vulgarisées,
 - 3.3 Méthodes de lutte en action pilote
 - 3.4 Contraintes (techniques, socio-économiques, environnementales, santé publique, institutionnelles)
4. Evaluation des expériences de lutte intégrée des pays.
 - 4.1 Expérience en fonction des zones et des cultures
 - 4.2 Contraintes techniques, socio-économiques et institutionnelles.
5. Conclusion et recommandations.

ANNEXE V

PARTIE II : PLAN D'ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA LUTTE INTEGREE DANS LE PAYS

1. Introduction
2. Contexte général
 - 2.1 Politique agricole
 - 2.2 Caractéristiques du secteur et justifications de la lutte contre les ennemis des cultures.
 - 2.3 Résultats (ce qui a été fait)
 - 2.4 Justification politique, économique, environnementale et de santé publique du programme de lutte intégrée.
3. Facteurs assurant la viabilité
 - 3.1 Politique de soutien
 - 3.2 Technologies disponibles et appropriées
 - 3.3 Protection de l'environnement
 - 3.4 Aspects socio-culturels
4. Objectifs
 - 4.1 Objectif global
 - 4.2 Objectif spécifique
5. Résultats (ou produits) attendus
6. Activités par résultat
7. Mise en oeuvre
 - 7.1 Moyens humains, matériels et financiers
 - 7.2 Organisation (rôle des différents acteurs nationaux et régionaux)
8. Risques
9. Suivi-évaluation